

Opal™

Savon Insecticide

SOLUTION
COMMERCIALE

Insecticide de contact
Peut être utilisé jusqu'au jour de récolte
Ne persiste pas dans l'environnement

AVERTISSEMENT – IRRITANT CUTANÉ ET OCULAIRE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

Pour supprimer les pucerons, les forficules, les cochenilles, les tétranyques, les psylles, les tenthrèdes squeletteuse des rosacées et tenthrède limace du rosier, les poux des serres et les mouches blanches.
Pour usage à l'intérieur, à l'extérieur et dans les serres, sur les arbres fruitiers, les légumes, les plantes d'intérieur, les plantes ornementales et couvre-sol, les arbres ornementaux et d'ombrage.

PRINCIPE ACTIF: 47% de sel de potassium d'acides gras

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28146 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

CONTENU NET 10 L

Omex Agriculture Inc.
290 Agri Park Road, Oak Bluff, MB R4G 0A5
Tel: 1-866-860-9660



Neudosan™ Commercial est distribué par Omex Agriculture Inc. pour W. Neudorff GmbH KG

Opal™ est une marque enregistrée de Omex Agriculture Inc.



PRÉCAUTIONS: TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. Provoque une irritation des yeux et de la peau. **ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX ET LA PEAU.** Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures, ainsi que des lunettes de protection (lunettes ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

PREMIERS SECOURS:

- En cas d'ingestion
 - Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à la personne si elle est capable d'avaler. Ne pas faire vomir, sauf avis contraire d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
- En cas de contact avec la peau ou les vêtements :
 - Retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau abondamment à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'homologation du produit antiparasitaire lors de la consultation médicale.
- En cas d'inhalation :
 - Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- En cas de contact avec les yeux :
 - Maintenez l'œil ouvert et rincez-le lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirez les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuez à rincer l'œil. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES : Traiter les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Toxique pour les organismes aquatiques.

MODE D'EMPLOI: MÉLANGE: Mélanger 8 L de ce produit avec 400 L d'eau. Ajouter suffisamment d'eau au réservoir de mélange pour obtenir une bonne agitation à l'aide des pompes ou des pales. Continuer l'agitation en ajoutant d'abord le produit Opal™ Savon Insecticide puis le reste de l'eau. De l'eau dure excédant 300 ppm doit être conditionnée pour réduire sa dureté avant de la mélanger avec le Opal™ Savon Insecticide.

DIRECTIVES D'APPLICATION: Pour application dans les champs, appliquer la solution diluée au taux de 700 à 1900 litres/hectare en utilisant de l'équipement de pulvérisation au sol. Pour obtenir les meilleurs résultats, commencer le traitement dès que l'infestation est remarquée. Pulvériser abondamment les insectes sur les plantes avec le produit dilué, jusqu'à humidification totale. Minimiser le ruissellement pour réduire les dommages sur les plantes sensibles. Opal™ Savon Insecticide est une pulvérisation par contact et est efficace à l'état liquide. Les insectes doivent être détrempés par la solution de pulvérisation pour que le produit soit efficace. Tout effort doit être fait pour atteindre tous les endroits de la plante, y compris le dessous des feuilles.

Répéter le traitement une fois par semaine ou aux deux semaines, au besoin. Appliquer un maximum de trois applications consécutives pour éviter tout dommage aux plantes. Des applications supplémentaires peuvent être possibles si une expérience préalable avec des applications répétées du produit dans les mêmes conditions n'a pas causé de dégât aux plantes. Peut être utilisé sur les cultures comestibles jusqu'au jour de la récolte.

TRANCHEMENTS POUR BOUTURAGES

Pour les plantes ornementales de serre afin de lutter contre les nymphes d'aleurodes.

Mélanger 0,5 à 2 L pour 100 L d'eau (0,5 % à 2 %). Utiliser des concentrations plus élevées (par exemple 1 % ou 2 %) en présence de nymphes plus âgées. Ne pas utiliser sans avoir préalablement déterminé la sensibilité de la culture (phytotoxicité). Utiliser une cuve et du matériel de trempage propres. Bien agiter la solution. Préparer la solution au besoin ; ne pas la laisser reposer trop longtemps avant utilisation.

Les applications par trempage doivent être effectuées avant la plantation des boutures végétatives dans le substrat d'enracinement.

Procéder à l'immersion comme suit:

- Placer les boutures non enracinées dans un bac d'immersion en filet muni d'un couvercle.

- Veiller à ne pas trop serrer les boutures afin d'optimiser la surface de trempage.
- Immerger complètement le plateau dans la solution, en le remuant délicatement pendant au moins 5 secondes afin de saturer toutes les surfaces (la solution doit entrer en contact avec les ravageurs ciblés pour être efficace).
- Vérifier qu'il ne reste aucune zone sèche après l'immersion.
- Agiter la solution d'immersion pendant toute la durée d'utilisation afin de maintenir le(s) produit(s) en suspension.
- Préparer régulièrement une nouvelle solution d'immersion pour éviter toute accumulation potentielle d'agents pathogènes des plantes.
- Désinfecter le bac d'immersion et le matériel avant de préparer une nouvelle solution.
- Éviter d'exposer les boutures trempées au soleil direct.
- Ne pas utiliser sur des boutures stressées ou flétries.

Si ce produit antiparasitaire est destiné à être utilisé sur une denrée susceptible d'être exportée aux États-Unis et que vous souhaitez obtenir des renseignements sur les limites de résidus acceptables aux États-Unis, veuillez consulter le site Web de CropLife Canada à l'adresse suivante : www.croplife.ca

RESTRICTIONS D'USAGE: Ne pas utiliser le produit sur les petits pois, les capucines ou les fougères délicates. Ne pas pulvériser lorsque les plantes sont stressées. À utiliser avec soin sur les plantules, les plants repiqués et les fleurs. Éviter de pulvériser en plein soleil. Pulvériser tôt le matin ou en soirée ou lorsque le temps est couvert. La pulvérisation savonneuse peut causer des marques sur certaines variétés. Si l'on soupçonne que des plantes sont particulièrement sensibles, faire un essai en vaporisant le produit sur une seule plante ou sur une petite surface de la plante et attendre de voir si des dégâts à la plante (phytotoxicité) se produisent avant de traiter de plus grandes surfaces.

NE PAS laisser les rejets, effluents ou eaux de ruissellement provenant de serres contenant ce produit pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou autres plans d'eau.

Ce produit n'étant pas homologué pour la lutte contre les ravageurs des milieux aquatiques, **NE PAS** l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les systèmes d'irrigation, les sources d'eau potable ni les milieux aquatiques lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale ou territoriale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territoriale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Opal™

Savon Insecticide

COMMERCIALE
AVERTISSEMENT – IRRITANT CUTANÉ ET OCULAIRE
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI
PRINCIPE ACTIF: 47% de sel de potassium d'acides gras
NO. D'HOM. 28146 – LOI P.A.

Omex Agriculture Inc.
290 Agri Park Road, Oak Bluff, MB R4G 0A5
Tel: 1-866-860-9660

MÉLANGE EN RÉSERVOIR: Le produit Opal™ Savon Insecticide peut-être combiné avec d'autres pesticides pour élargir le champ d'activité ciblé, améliorer le niveau de destruction, fournir une destruction résiduelle et améliorer le champ d'application. Lors d'utilisation comme mélange en réservoir, respecter toutes les directives d'usage, des récoltes, des taux d'usage, des taux de dilution, des précautions et des limites qui apparaissent sur l'étiquette du produit d'association utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les directives les plus restrictives des précautions et des limites de l'étiquette. Ce produit ne doit pas être mélangé avec un autre produit qui interdit ce mélange. Pour le mélange en réservoir avec des pesticides connexes, Opal™ Savon Insecticide doit être utilisé au taux de 1% (1 litre de concentré pour 100 litres d'eau).

Chronologie du mélange en réservoir:

- Eau
- Conditionneur pour eau (au besoin)
- Pesticide traditionnel – Ajouter tous les autres produits dans l'ordre suivant:
Sachets solubles dans l'eau, poudres mouillables, suspensions sèches, suspensions liquides, EC et produits solubles comme les engrais.
- Opal™ Savon Insecticide

Aussi, selon le cas, effectuer un test de compatibilité du mélange en réservoir: En utilisant un bocal de 2 litres, ajouter des quantités proportionnées des produits, (dans l'ordre recommandé ci-dessus) à 1 litre d'eau. Après mélange vigoureux, laisser reposer pendant 5 minutes. Si la combinaison reste mélangée ou peut-être remélangée aisément, il y a compatibilité. Lorsque la compatibilité est prouvée, utiliser le même procédé pour ajouter les produits requis au réservoir de pulvérisation.

Les produits Manzate® et Dithane® sont incompatible avec le Opal™ Savon Insecticide.

La combinaison de ce produit avec du soufre ou l'application de ce produit dans les 3 jours suivant une application de soufre peut augmenter les dégâts aux plantes causés par le soufre sur les plantes sensibles (ex. raisin). Ne pas mélanger Opal™ Savon Insecticide dans un réservoir avec du soufre, lorsque les températures sont supérieures à 32°C.

Ne pas laisser reposer le mélange en réservoir pendant de longues périodes. Mélanger et pulvériser dès que possible. Le Opal™ Savon Insecticide seul nécessite une agitation avant l'usage. Les mélanges en réservoir de Opal™ Savon Insecticide avec d'autres pesticides doivent être agités continuellement pendant l'usage. Si l'on utilise de l'équipement sans pompe ou pales, secouer vigoureusement pendant l'usage. Rincer le liquide contenu dans les canalisations de pulvérisation dans le réservoir si l'agitation est interrompue.

PARASITES/SITES

Le Opal™ Savon Insecticide supprime les parasites tels que: Les pucerons, les cochenilles, les acariens, les poux des serres, les larves de tenthrède (c.-à-d. les tenthrèdes squeletteuse des rosacées et tenthrède limace du rosier), les psylles, les forficules et les mouches blanches.

Cultures	Parasites
Les arbres fruitiers comme: les pommiers, les abricotiers, les cerisiers, les nectariniers, les pêchers, les poiriers et les pruniers. Les arbres tels que: les noyers et les noisetiers.	Les pucerons, les acariens, les forficules, les cochenilles, les psylles, les tenthrède squeletteuse des rosacées, les poux des serres et les tétranyques
Recommandations supplémentaires pour cet usage: - Utiliser avec soin sur les poires après stade dormant retardé car il y a risque possible de marques sur les fruits. - Ne pas excéder le taux maximum de 950 L/hectare sur les fruits à noyau, à peau lisse jusqu'à la formation du fruit. - Ne pas excéder un taux maximum de 1650 L/hectare sur les pêches. - Ne pas utiliser pas sur les nectarines à peau jaune.	
Les petits fruits tels que: raisins, fraises, bleuets, framboises, canneberges	Les pucerons, les cochenilles, les acariens et les poux des serres
Recommandation supplémentaire pour cet usage: Ne pas utiliser pas sur des raisins de table lorsqu'ils ont atteint 6 à 7 mm de diamètre (enlèvera la pellicule cireuse) ou utiliser au taux recommandé le plus bas (700 L/ hectare).	
Les arbres ornementaux et d'ombrage comme: plantes à fleurs et à feuillages, bouleaux, cerisiers ornementaux, cornouillers, arbres à feuilles persistantes, aubépines, houx, magnolias, érables, chênes, pêchers ornementaux, troènes, pyracanthes, sycomores.	Les pucerons, les cochenilles, les acariens, les psylles, les larves de tenthrède, les tétranyques, les mouches blanches.
Plantes vertes, à fleurs, couvre-sol et plantes d'intérieur – de serre et extérieures.	Les pucerons, les acariens, les cochenilles, les tétranyques, les mouches blanches, les tenthrèdes limace du rosier, les forficules
Luzerne, canola, soja, blé	Les pucerons, les acariens, les mouches blanches
Maïs (de grande culture, sucré)	Les pucerons
Betterave sucrière	Les acariens, les pucerons
Les légumes – de plein champs et de serre (ex: asperges, haricots, betteraves, brocoli, choux de Bruxelles, chou, chou-fleur, céleri, chou vert, maïs, courgette, aubergine, herbes et épices, chou frisé, laitue, haricots de Lima, melon, feuilles de moutarde, petits pois, pommes de terre, poivrons, radis, épinards, courges, tomates et navets.)	Les pucerons, les acariens, les mouches blanches
Houblon	Les pucerons, les tétranyques
Cannabis (marihuana) produit commercialement à l'intérieur	Les pucerons, les tétranyques, les mouches blanches.

RESTRICTIONS D'EMPLOI:

Ne pas pulvériser lorsque les plantes sont stressées. Ne pas appliquer sur de plantules et les plants repiqués sans en déterminer d'abord la sensibilité (phytotoxicité). Éviter de pulvériser en plein soleil. Pulvériser tôt le matin, en soirée ou lorsque le temps est couvert. Ne pas appliquer sur les plantes à feuilles persistantes lors de sécheresse et faire attention lorsque du nouveau feuillage est présent. Les poinsettias peuvent être sensibles; ne pas appliquer après le début de la coloration des bractées. Ne pas utiliser sur les petits pois, les capucines, les fougères délicates ou les variétés de raisins de Calmeria et d'Italie. Utiliser avec soin sur les azalées, les cœurs saignants, les camélias, le maïs, l'euphorbe, les fuchsias, les gardénias, les géraniums, les impatientes, les aubépines, les marrons d'Inde, les crassules argentées, les érables japonais, les lantanas, le sorbier d'Amérique, le lierre ornemental, les palmiers et les plantes grasses. Utiliser avec soin sur les plantes en fleurs. La sensibilité varie avec les variétés. Si l'on soupçonne que des plantes sont particulièrement sensibles, faire un essai en vaporisant le produit sur une seule plante ou sur une petite surface de la plante et attendre de voir si des dégâts à la plante (phytotoxicité) se produisent avant de traiter de plus grandes surfaces.